

**ALLOCATIONS POUR LA MOBILITE ETUDIANTE ERASMUS+ 2022-23**

Le montant final de la bourse sera déterminé par l'ICP à partir de l'intervalle fixé par l'agence Erasmus+ France (cf. tableau ci-dessous) en fonction de la destination et de la durée du séjour, sur la base des critères établis par la Direction des Relations Internationales.

GROUPE	PAYS DE DESTINATION	MOBILITE D'ETUDES (montants sur une base mensuelle)
G1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède	Entre 310 € et 600 €
G2	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	Entre 260 € et 540 €
G3	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, République de Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie	Entre 200 € et 490 €